



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2016 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 14

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Les navires ne sont autorisés qu'à utiliser des radars réglés sur une courte portée de trois milles marins ou moins quand ils passent entre les écluses de Beauharnois.

Le radar ne doit pas être réglé sur une portée supérieure à trois milles marins pendant le passage entre les écluses de Beauharnois.

L'opérateur de l'écluse confirmera avec chaque navire lors de son entrée aux écluses, à BO3 en montant et BO4 en descendant, que le radar du navire soit réglé sur une courte portée de trois milles marins ou moins.

Votre coopération est grandement appréciée.

Région Maisonneuve

Le 8 août 2016

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721